

FORMULAIRE D'INSCRIPTION

Nom, prénom de l'enfant:

Date de naissance :

Informations générales

Coordonnées des parents ou représentants légaux

Nom, prénom des parents / représentants légaux :

.....

Adresse :

Profession :

Nationalité :

N° téléphone fixe : E-mail :

N° mobile : 1)..... N° prof. : 1)

2)..... 2)

Ont l'autorisation de venir chercher l'enfant :

- Le papa (ou représentant/e légal/e)
- La maman
- Autres (nom, prénom, lien avec l'enfant ou la famille, n° tél.) :

.....
.....
.....

Enfant

Doudou : OUI NON Si oui, type, surnom :

Lolette : OUI NON Si oui : JOURNEE TRANSITION (moy. de rassurer)

L'enfant est-il propre ? OUI NON EN PHASE DE CHANGEMENT

Allergies (alimentaire, dermique...) :

.....

L'enfant a-t-il déjà fréquenté une autre structure d'accueil, est-il allé chez une maman de jour ou chez les grands-parents (ou autres) ? (Souligner ce qui convient)

J'inscris mon enfant pour le :

- Lundi après-midi
- Mardi matin
- Mardi après-midi
- Mercredi matin (selon fréquentation)
- Jeudi matin
- Vendredi matin
- Vendredi après-midi

Du..... Au.....

- J'ai pris connaissance du règlement annexé et je l'accepte.

Lieu, date

Signature du représentant légal

.....

AUTORISATIONS

D'administrer des médicaments à l'enfant tels que :

- Des gouttes Dafalgan
- Autres, lesquels :

D'appliquer de la crème, telle que :

- De la pommade à l'arnica
- De la Bepanthen (ou du désinfectant en spray ou liquide comme du Merfen)
- De l'Oxiplastine (par exemple : pour les joues très sèche en hiver,...)

De filmer l'enfant :

- Pour un usage interne à la structure, afin d'améliorer la qualité de l'accueil et de la prise en charge de l'enfant par le personnel éducatif.
- Pour en faire un film récapitulatif de l'année passée en au jardin d'enfants et le diffuser lors de réunions de parents (possibilité de le transmettre aux parents dont les enfants apparaissent sur la vidéo).

Nous affirmons qu'aucune vidéo ne sera diffusée sur les réseaux sociaux ni sur Internet et que les noms de famille des enfants ne seront en aucun cas cités !

De prendre l'enfant en photo :

- Pour un usage interne à la structure (décoration,...), pour des bricolages, ou pour former un album destiné à l'enfant et sa famille en fin d'année scolaire.
- Afin de les afficher sur le site Internet des P'tits Génies.